

COMMISSION DES PROMENADES & JARDINS PUBLICS



Réunion du 23 septembre 1955



Les membres de la Commission des Promenades & Jardins publics se sont réunis à la Mairie de Lille, Salle des Témoins, le 23 septembre 1955, sous la présidence de M. Alain LOURDEL, Adjoint au Maire.

Etaient présents MM. LOURDEL, VAN WOLPUT, Adjoints au Maire
GHYS, HAHY, LANDRIE, HENAU, Conseillers municipaux

Etait absent Me MARTINACHE, Conseiller municipal

Assistaient également à la réunion M. WALKER, Adjoint au Maire

MM. AUREL, Ingénieur en Chef des Services Techniques
MARQUIS, Ingénieur Principal, Directeur des Promenades & Jardins
CHARPENTIER, Ingénieur subdivisionnaire

-0-

M. LOURDEL ouvre la séance en saluant ses collègues de la Commission et en leur faisant part de son espérance de voir réaliser à Lille, avec leur concours, une ville toujours "plus verte et plus agréable" à habiter.

Il reprend à son compte, en ce qui concerne la création de nouveaux espaces plantés, les vues de M. LEVEAU, urbaniste, exposées dans son dernier rapport sur le plan d'aménagement de la Ville et il cite quelques passages de ce rapport.

A une question de M. WALKER qui demande s'il ne serait pas possible de réserver, à l'intérieur des zones vertes, des groupes de jardins familiaux, M. LOURDEL répond par l'affirmative. Il est bien entendu que ces jardins devront être organisés de façon rationnelle et esthétique.

La Commission passe ensuite à l'étude du programme des travaux prévisibles, dont la réalisation demandera plusieurs exercices et parmi lesquels Elle sera appelée à faire choix d'un ordre d'urgence.

I - TRAVAUX NEUFS -

a/ Importants

- Jardin des Plantes sur 10 Ha de surface totale, 5 Ha sont pratiquement achevés. Il est souhaitable de terminer les travaux en 2 ou 3 ans.

M. LOURDEL signale que depuis l'inauguration de la partie Est de ce jardin, le rythme des travaux a été sensiblement ralenti au profit d'autres créations dans divers quartiers de la ville.

La Commission souhaite, pour pouvoir achever cet ensemble :

1°) qu'un crédit soit inscrit au budget primitif 1956, distinct du crédit ordinaire d'entretien ;

2°) que le "Jardin des Plantes" soit ouvert au public pour les Florales de 1958, afin qu'il puisse recevoir les nombreux visiteurs français et étrangers qui viendront à Lille, lors de cette manifestation.

M. VAN WOLPUT propose que la Commission visite ce jardin, afin de se rendre compte de son importance et de la faveur qu'il rencontre auprès du public.

- Quartier du Petit Maroc : Création d'un coin de jeux pour les enfants avec une partie décorative à l'entrée de la Cité.

M. VAN WOLPUT demande à être éclairé sur la manière dont la répartition des terrains a été faite entre la Ville et l'Association syndicale de remembrement, notamment en ce qui concerne l'implantation de la Chapelle.

Le service recueillera les informations nécessaires.

.../

- Place Edith Cawell : Création d'un jardin. La présence d'un marché deux jours par semaine ne permet d'utiliser qu'une partie de la place.

Sous cette réserve, la Commission donne un avis favorable.

- Rue de Constantine : Aménagement en jardin du terre-plein face aux nouvelles constructions H.L.M. Ce travail devrait normalement être réalisé par l'Office municipal d'H.L.M. Cet organisme ne dispose d'aucune ressource à cet effet. La Commission pense que la Ville peut prendre cet aménagement à sa charge, à condition que le jardin soit ouvert à tous et non clôturé.

- Avenue du Peuple Belge : La dislocation des fontaines, par suite du tassement du terrain, pose le problème de leur réfection.

La Commission demande que le service d'Architecture étudie cette remise en état et prévoie un crédit à cet effet.

- Pont Neuf : La Commission propose l'aménagement du terre-plein inférieur en surface gazonnée.

- Ancien canal de la Basse Deûle : La Commission demande que le service des Jardins aménage ce terrain. Le Chef du service expose qu'afin d'éviter les inconvénients dus au foisonnement des terres, les projets étudiés comportent uniquement de grandes surfaces de pelouses plantées d'arbres et d'arbustes. Une demande de crédit spécial, distinct du crédit ordinaire d'entretien, sera présentée par le service dans le cadre des propositions budgétaires de 1956.

- Rue Coustou : Projet de création d'un jardin pour enfants, après acquisition du terrain.

M. AUREL signale que le propriétaire actuel du terrain n'est plus disposé à le vendre. Des représentants de la Commission de l'Urbanisme et de celle des Promenades & Jardins se rendront sur place.

- Place Catinat : Aménagement d'un jardin pour enfants.

La Commission donne son accord.

- Square des Beaux Arts : (côté rue de Valmy) Modification de ce jardin en abattant des arbres et en créant des pelouses ensoleillées. La Commission donne son accord.

- Zone non aedificandi : Continuation des travaux de plantation d'arbres.

La Commission reconnaît l'utilité d'un tel travail qui permettra, dans l'avenir, de posséder de grands arbres, lors de l'aménagement définitif de cette zone.

- Square Léonard de Vinci : En cours de réalisation. La Commission donne son accord pour la continuation des travaux.

Les travaux neufs importants ayant été étudiés, la Commission estime nécessaire de donner l'ordre s'urgence suivant, aux prochaines réalisations :

- 1°) Jardin des Plantes
- 2°) Quai de la Basse Deûle
- 3°) Quartier du Petit Maroc

Les autres travaux désignés ci-dessus seront réalisés au fur et à mesure des possibilités financières.

b/ Travaux d'importance secondaire et aménagements

- Square Faidherbe : Le tracé de ce jardin serait à revoir avant la réfection des allées.

- Cours d'écoles : Plantation d'arbres de petit format et de quelques haies et massifs d'arbustes.

.../

- Voisinage du Monument des 18 Ponts : Plantation de haies, pose de bancs.
- Ecole de Plein Air : Réfection du Parc et création de jardins dans les cours de récréation ; travail commencé l'an dernier.
- Place Gavarni : Achèvement des plantations.
- Temple protestant : Les clôtures du square entourant le Temple devraient être refaites de la même façon que celles du square Angellier.
- Pont Lequeux : Plantation d'arbres, établissement de pelouses, pose de bancs.
- Place Désiré Bouchée, coin de la rue de Dieppe : Plantation de haies, pose de bancs, création d'une plate-bande de rosiers.
- Coin de la rue de Cambrai : Plantation de quelques arbustes.
- rue de Pologne : Achèvement des plantations, pose de bancs.
- Places des Girondins, Vanhoenacker, Casquette : Plantation d'arbres, de massifs de rosiers, de haies.
- Ecoles Jean Macé et Franklin : Transformation des jardins pour limiter les travaux d'entretien (buis, sable de couleur, petits massifs fleuris).
- Coins et entrée de l'église St Philibert : Plantation de deux arbres, d'arbustes et de rosiers.

La Commission donne son accord pour l'exécution de ces travaux d'importance secondaire, Mais elle réserve son approbation en ce qui concerne la Place Philippe Lebon où le service prévoyait la plantation d'une grosse haie circulaire. Une visite sur place est décidée.

c/ Gros entretien

- Bois de Boulogne et de la Deûle, 2ème Enceinte de la Citadelle : La Commission souhaite vivement la continuation des travaux de remise en état des Bois, entrepris il y a 5 ans.
- Jardin Vauban : Les allées sont à reprendre complètement. Ce travail n'est pas jugé urgent par la Commission.

II - PLANTATIONS D'ARBRES

Boulevards Périphérique et ce Ceinture
Porte des Postes
Quartier de l'avenue de l'Hippodrome
Porte de Valenciennes
Fives, du Pont Bellevue au Pont du Mont-de-Terre
Rue Royale (2 terre-pleins vers le Pont Royal)
Château Lemoine
Colonie de Marquette
Place du Prieuré à Fives
Terrain aux Dondaines
Esplanade
Place de l'Eglise du Sud

Tous ces projets reçoivent l'approbation de la Commission.

III - DIVERS

- Épandage de schiste rouge : Les allées des jardins créés depuis plusieurs années n'ont pu recevoir leur revêtement, faute de main-d'oeuvre et de crédits.

- Epandage de chlorure de chaux : Produit permettant d'éviter la poussière dans les jardins très fréquentés.

- Asphaltage du tour des pataugeoires en produits rouges : M. AUREL signale le prix de revient élevé de ce matériau. La nécessité de ce travail est reconnue par la Commission. Réalisation au fur et à mesure des possibilités.

- Châlet pour vente d'oiseaux présenté par un particulier : Ce projet n'est pas retenu par la Commission.

M. LOURDEL cite encore quelques travaux dont :

- l'aménagement des espaces verts du quartier des Expositions
- la modification des installations intérieures du Jardin d'Hiver.

IV - QUESTIONS PARTICULIERES

- Main-d'oeuvre : Le personnel est incomplet depuis 18 mois. M. AUREL expose le problème de l'entretien des terrains de sports confié au service, bien que le personnel prévu à cet effet n'ait pas encore été embauché. Ce travail supplémentaire ainsi que le nettoyage annuel des Cimetières retire au service des Jardins la possibilité de maintenir impeccables tous les jardins existants et d'entreprendre des réalisations nouvelles à la cadence souhaitable.

- Crédits : La proposition de M. LOURDEL d'augmenter le crédit annuel alloué au service des Promenades & Jardins est jugée nécessaire par la Commission.

- Petit Train : M. LOURDEL fait part à la Commission des frais engagés par M. THIRY depuis mars 1953, pour la réalisation de cette attraction. La Ville posera une petite clôture grillagée autour du circuit. La Commission donne son accord.

- Sapins de Noël - M. LOURDEL propose de décorer les principales places de la Ville à l'aide de grands sapins, très illuminés et ceci, du 15 décembre au 15 janvier.

M. HENAUX demande d'y adjoindre la rue Faidherbe et la rue Nationale. Cette proposition n'étant pas retenue, la Commission se range à l'avis de M. LOURDEL pour cette année, se réservant la possibilité de changer de programme l'année prochaine.

- Floralies de Lille : M. LOURDEL annonce que les prochaines Floralies auront lieu vraisemblablement en 1958, au moment des Fêtes de la Pentecôte.

- Présentation des marchés : M. MARQUIS fait remarquer que ces marchés qui avaient été préparés en janvier par le service, en tant que "marchés prévisionnels" sont devenus du fait des circonstances, des marchés de "régularisation". Après lecture, ils sont approuvés sans observation.

Autres questions -

- M. WALKER constate que les trottoirs bordant les jardins publics sont le plus souvent de simples pistes en terre battue et demande qu'ils soient réalisés en matériaux identiques à ceux utilisés pour les autres trottoirs. M. MARQUIS fait remarquer que, pour certains, il y aurait intérêt à utiliser des asphaltes rouges.

- M. GHYS propose la création d'un poste de secours au Jardin des Enfants, afin de pouvoir panser rapidement égratignures et petites plaies.

La Commission approuve ce projet.

Le Directeur du service signale toutefois qu'il existe déjà 2 "boîtes de secours" utilisables sur place.

Réunion commencée à 11h
terminée à 12h40

VU : l'Adjoint délégué,

A. LOURDEL

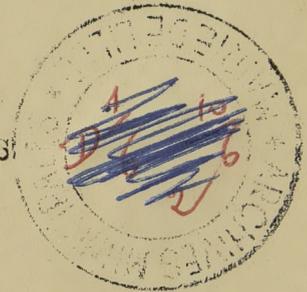
Le Secrétaire,

Ph. CHARPENTIER



COMMISSION DES PROMENADES ET JARDINS PUBLICS

Réunion du 25 Janvier 1956



Les membres de la Commission des Promenades et Jardins Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, Salle des Témoins, le 25 Janvier 1956, sous la présidence de M. Alain LOURDEL Adjoint au Maire.

Etaient présents MM. LOURDEL, VAN WOLPUT, Adjoints au Maire
GHYS, HAMY, HENAU, LANDRIE Conseillers Municipaux

Etait absente Me MARTINACHE, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion

MM. AUREL Ingénieur en Chef Directeur des Services Techniques
MARQUIS Ingénieur Principal, Directeur des Promenades et Jardins
CHARPENTIER Ingénieur subdivisionnaire

M. LOURDEL ouvre la séance en saluant ses collègues de la Commission et leur propose plusieurs projets de délibérations qui doivent être soumises à la prochaine séance du Conseil Municipal et portent sur des travaux approuvés lors de la Commission des Promenades et Jardins Publics du 23 Septembre 1955 ainsi que sur des marchés de fournitures.

I. TRAVAUX

1) Continuation des travaux au Jardin des Plantes
emprunt de 6.000.000

2) Création d'un jardin d'enfants, Cité des Alouettes (Petit Maroc)
crédit de 3.500.000Fr

La commission demande à ce que l'appellation Petit Maroc soit abandonnée définitivement; le nom de "Cité des Alouettes" ayant été donné à ce quartier.

3) Création d'un jardin Quai de la Basse Deule.
crédit de 1.500.000Fr

La Commission donne un avis favorable sous réserve que le Service modifie le texte des délibérations, dans le sens indiqué par M. LOURDEL

4) Stage de formation d'ouvriers d'équipement sportif. Demande de remboursement de frais.

La Commission considère que ce projet de délibération relève de la Commission des Finances.

II.- MARCHES DE FOURNITURES:

M. LOURDEL demande au chef de Service si tous les commerçants lillois spécialisés sont contactés.

.../....

M. MARQUIS informe la Commission que le Service consulte les fournisseurs habituels ainsi que les nouveaux fournisseurs qui se font connaître en cours d'exercice.

M. LOURDEL passe à la lecture des différents marchés prévisionnels

1) Achat de produits et matériel horticoles, bulbes, plantes, graines et divers. Quatre fournisseurs sont proposés.

2) Achat d'arbres et arbustes. Neuf fournisseurs sont proposés.

3) Achat de graines et aliments pour animaux. Cinq fournisseurs sont proposés.

4) Travaux de gros terrassement, location de matériel, fourniture de schiste et autres matériaux. Un fournisseur est proposé.

La Commission demande si d'autres maisons ont été touchées. M. MARQUIS répond par l'affirmative et remettra à M. LOURDEL les noms de toutes les entreprises consultées dont les noms ne sont pas repris sur les rapports, leurs propositions n'ayant pas été retenues.

5) Exécution de travaux de maçonnerie. Un entrepreneur est proposé il sera mis en concurrence pour chaque travail avec les entrepreneurs adjudicataires du Service d'Architecture.

III.- QUESTIONS DIVERSES

- M. VAN WOLPUT pose la question restée en suspens, relative à la réfection du Square du Peuple Belge

M. LOURDEL informe la Commission que le Service d'Architecture n'a pas encore donné une estimation chiffrée pour la remise en état des fontaines. De plus il souhaite que ces dernières soient supprimées afin de rendre le jardin plus verdoyant.

Une partie des membres de la Commission étant d'un avis différent, il est décidé, que l'on attendra de connaître le coût des travaux de réfection pour proposer une solution à l'Administration Municipale.

- M. LOURDEL demande de fixer une date pour les visites prévues lors de la dernière Commission: Jardin des Plantes
Terrain de la rue Coustou
Place Philippe Le Bon
Jardin de l'Avenue du Peuple Belge.

Le Mardi 31 Janvier est retenu.

Le Service est chargé d'envoyer des convocations à tous les membres de la Commission, de demander des voitures à M. le Secrétaire Général et de prévenir le propriétaire du terrain de la rue Coustou ainsi que Me MOITHY Conseiller Municipal, qui s'intéresse particulièrement au Jardin du Peuple Belge.

- Le Directeur des Promenades et Jardins soumet à la Commission un programme de travaux destiné à être proposé à la Commission du Plan et dont l'exécution peut être répartie sur 10 ans; la Commission ne re-

.../....

tient que:

- I) l'achèvement du Jardin des Plantes
- 2) l'aménagement des espaces verts de la zone non aedificandi ainsi que les plantations sur le boulevard périphérique.

Elle estime que tous les autres travaux peuvent être réalisés par le Service des Promenades et Jardins avec des crédits accordés annuellement.

M. AUREL expose ensuite la question de l'aménagement du quartier du Parc des Expositions. Le Service des Promenades et Jardins sera chargé de l'étude générale des plantations et coordonnera les efforts des différentes administrations intéressées afin que ce quartier présente une certaine homogénéité. Les travaux de création seront financés par les différents propriétaires. Quant aux travaux d'entretien ils seront assurés par la Ville.

M. LOURDEL termine la réunion en annonçant que des Florales internationales seront organisées par l'Administration Municipale en 1958 à LILLE.

Réunion commencée à 17h.
terminée à 18h10

Vu: l'Adjoint délégué,
A. LOURDEL

Le Secrétaire,
Ph. CHARPENTIER



COMMISSION des PROMENADES et JARDINS PUBLICS



Réunion du 13 JUIN 1956

Les Membres de la Commission des Promenades et Jardins Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, dans le cabinet et sous la présidence de M. Alain LOURDEL, Adjoint au Maire, le 13 Juin 1956 à 17 heures.

Etaient présents : M.M. LOURDEL, VAN WOLPUT, Adjoints au Maire
Me MARTINACHE, M.M. HAMY, HENAUX, Conseillers Municipaux.

Etaient absents : M.M. GHYS et LANDRIE, Conseillers Municipaux.

Assistaient également à la réunion :

M.M. LEFEBVRE, Secrétaire Général Adjoint de la Mairie en tant que Vice-Président de la Société d'Horticulture et Commissaire des Floralies Lille 1952
AUREL, Ingénieur en Chef, Directeur des Services Techniques
MARQUIS, Ingénieur Principal, Directeur des Promenades et Jardins

M. LOURDEL ouvre la séance en saluant ses collègues de la Commission et passe immédiatement à l'ordre du jour.

Achat d'un Tracteur :

- M. LOURDEL demande à M. MARQUIS de préciser quelle sera l'utilité de ce tracteur et les études préalables qui ont été faites pour comparer les matériels existants.

Il est indiqué par M. MARQUIS et M. AUREL que le tracteur Renault Diésel 22 CV est celui qui correspond le mieux aux travaux d'entretien et de création demandés au Service des Jardins. Le tracteur permettra de traîner un gros pulvérisateur qui offre l'avantage de répandre des désherbants notamment dans les allées des Cimetières dans un temps très court. Par ailleurs les chargements et transports de fumier seront facilités.

- M. HENAUX demande en combien d'années sera amorti le matériel ? Avec un usage normal, 4 ans au maximum.

- M. VAN WOLPUT demande sur quel crédit sera prélevée la dépense ? Elle le sera sur le Crédit ordinaire des Jardins.

La Commission donne son accord. Un marché sera passé avec la Régie Nationale Renault, après avoir été approuvé par le Conseil Municipal.

- M. AUREL demande si le Service peut passer commande provisoire et ce pour réduire les délais de livraison. La Commission estime cette façon de faire raisonnable et donne son accord; de toute façon, l'Administration Municipale n'est pas engagée, la livraison ne pouvant être faite par la Régie Nationale des Usines Renault que sur le vu des pièces officielles.

La question des Cimetières amène l'étude de questions diverses.

- M. LOURDEL demande où en sont les embauchages ? M. AUREL et M. MARQUIS font part à la Commission de leur inquiétude et regrettent de ne pouvoir donner aux Jardins et surtout aux Cimetières, le bon entretien nécessaire.

En ce qui concerne plus précisément les Cimetières, les Services Techniques n'ont pas obtenu la main-d'oeuvre qui avait été prévue lors de la réunion commune "Cimetières-Jardins"; une mise au point sera faite incessamment. Par suite d'avancements, de concours, il manque au Service des Jardins, 17 manoeuvres et pour aggraver l'état de choses consécutif à ce défaut de personnel, 5 de nos jeunes agents viennent de partir en Afrique du Nord.

...

- M. LEFEBVRE fait part à la Commission des démarches qu'il a faites auprès de M. ROUSSEAU, Adjoint au Personnel, pour que ces vacances soient comblées dès que possible.

- M. LOURDEL demande ensuite à M. MARQUIS où en sont les travaux du Jardin des Plantes, de la Cité des Alouettes, du Quai de la Basse-Deûle ?

Ces chantiers neufs sont pratiquement abandonnés ; on y travaille quand on le peut à l'aide de gros matériel (Bull-Dozer, niveleuse). Du gazon sera ensemencé un peu partout pour l'été.

- M. LOURDEL expose la situation du Jardin du Peuple Belge; il aimerait que les pierres soient enlevées des fontaines. M. MARQUIS fera resceller les pierres branlantes ou tombées pour redonner au jardin un aspect décent.

- M. VAN WOLPUT demande instamment qu'un contact soit pris entre M. AUREL et M. GOULARD pour la réfection des trottoirs (à cause des risques d'accidents).

Square Léonard de Vinci :

Les travaux sont en bonne voie, le jardin est doté de bancs, des jeux y seront installés pour les vacances scolaires.

Jardin du Faubourg de Béthune (Jardin Roger Salengro).

- M. AUREL expose que des classes provisoires seront installées dans le jardin. La Commission le déplore; ce jardin très beau, vient d'être entièrement refait par le Service des Jardins; il sera en bordure de la future autoroute Lille Dunkerque qui l'écornera un peu.

Il serait préférable, estime la Commission, que les classes soient édifiées sur le triangle libre, face au jardin.

Création d'un Chenil aux enclos zoologiques :

La Ligue protectrice des Animaux a demandé qu'un chenil soit prévu au voisinage des enclos zoologiques, pour remettre des chiens provenant du Refuge de la rue du Guet aux personnes qui souhaitent les adopter. La Commission, pour diverses raisons, rejette cette demande.

Floralies de Lille 1958 :

M. LOURDEL ouvre le débat en exposant les idées directrices qui devront présider à l'élaboration de cette importante manifestation.

Dix ou douze nations étrangères s'y donnent rendez-vous :

Grande Bretagne et Iles Anglo Normandes, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Allemagne, Luxembourg, Suisse, Italie, Autriche, Espagne, Portugal, etc...

Les produits de la France d'Outre-Mer seront présentés dans une ambiance exotique à souhait. L'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Afrique occidentale nous enverront, par terre et par mer, les végétaux propres à recréer chez nous l'image d'un oasis, où l'utile et l'agréable formeront une merveilleuse association.

La France métropolitaine sera, elle aussi, magnifiquement représentée par ses régions horticoles : l'Ile de France, l'Orléanais, la Touraine, l'Anjou, la Côte d'Azur, la Bretagne, occuperont des places de choix, sans préjudice de celles qui seront retenues par de très nombreux horticulteurs, pépiniéristes, maraîchers, grainetiers et fleuristes.

Tulipes et Azalées, Roses et Cyclamens, Hortensias et Primevères, Orchidées et Camélias, Plantes vertes et Fougères, Conifères et Arbustes, Fruits et Légumes, plantes annuelles et vivaces... Arts, Sciences, Industries horticoles se partageront les Halls et les stands de la Foire Commerciale.

Le Grand Palais sera transformé en un féérique jardin, où toutes les ressources offertes par l'Art, les Eaux, la Lumière, seront mises en oeuvre pour réaliser un spectacle incomparable à la gloire des Fleurs et des plus merveilleux produits de la nature.

Lille doit, dès maintenant, se préparer à recevoir les grandes foules.

Après nos premières Florales qui accueillirent en 1952 des centaines de milliers de visiteurs, les Florales de 1958 doivent connaître un succès considérable.

La campagne de publicité à organiser par le Comité Directeur, ne saurait manquer d'originalité et d'efficacité. Affiches, Papillons pour voitures, cartes postales, dépliants, magazines, tracts seront largement diffusés et il sera fait appel à la presse, à la radio, à la télévision, au cinéma, tout sera mis en oeuvre pour connaître un très gros succès.

Le programme des festivités comportera une sélection de très grands spectacles et de réunions particulièrement techniques.

Congrès mondial de la Lumière
Concerts de très grande classe
Evolution de corps de ballets
Nuits des Fleurs avec des Orchestres réputés
Fête de la Jeunesse
Journées de l'Elégance, de la Mode, du Travail, de l'Automobile.

Pour cela, il semble nécessaire de prévoir dès maintenant l'ouverture d'un crédit assez important au Budget supplémentaire de 1956.

Par ailleurs, un secrétariat spécial, attaché au Cabinet de M. LOURDEL, devra être créé dès Octobre prochain. Un fonctionnaire municipal devrait être prévu pour la mise en route des premiers travaux et d'autres employés seront nécessaires par la suite.

La Commission estime que ces propositions sont raisonnables et souhaite vivement que M. LOURDEL ait les moyens suffisants pour réaliser à Lille des "Florales Internationales" qui attireront des foules considérables et feront de notre Cité, dix jours durant, la Capitale mondiale des Fleurs.

L'Ordre du jour étant épuisé, M. LOURDEL déclare la séance close à 19 heures.

VU
l'Adjoint délégué

Alain LOURDEL

Le Secrétaire

J. M. RQUIS



C.A.II02



COMMISSION DES PROMENADES ET JARDINS PUBLICS

--:--:--:--

Réunion du 1er Octobre 1956

Les membres de la Commission des Promenades et Jardins Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, dans le cabinet et sous la Présidence de Monsieur Alain LOURDEL Adjoint au Maire, le 1er Octobre 1956 à 16 heures.

Etaient présents: M.M. LOURDEL et VAN WOLPUT Adjoints au Maire
HENAUX Conseiller Municipal

Etaient excusés: Me MARTINACHE, M.M. HAMY, GUYS et LANDRIE
Conseillers Municipaux

Assistaient également à la réunion:

M.M. AUREL, Ingénieur en Chef, Directeur des Services Techniques,
MARQUIS, Ingénieur Principal, Directeur des Promenades et Jardins,
CARRE, Ingénieur subdivisionnaire, Directeur-Adjoint du Service des Promenades et Jardins.

M. LOURDEL ouvre la séance en saluant ses collègues de la Commission et passe immédiatement à l'ordre du jour:

- Création des jardins du groupe d'H.L.M. de la Foire Commerciale:

M. MARQUIS donne lecture du rapport, faisant le point des décisions envisagées, pour le financement des travaux d'aménagement du groupe d'H.L.M. de la Foire Commerciale.

- Travaux de voirie, parcs à voitures et trottoirs intérieurs à la charge de l'Office d'H.L.M.

- Travaux de jardins à la charge de la Ville, un crédit de 12 millions étant affecté au Service des Promenades et Jardins, chargé des travaux.

Le rapport fait état des trottoirs extérieurs qui, en raison des conditions particulières présentées par ce groupe d'H.L.M. seront à la charge de la Ville.

- M. VAN WOLPUT formule quelques réserves quant à cette façon de prévoir les travaux, faisant remarquer que la construction des trottoirs extérieurs doit être la charge des riverains.

M. AUREL propose de présenter la question à la Commission de la Voie

.../...

Voie Publique.

- M. VAN WOLPUT demande que ses réserves figurent au présent procès-verbal.

- M. AUREL précise qu'il n'est pas question de faire la totalité de la largeur des trottoirs, mais seulement des pistes pour piétons établies sur 3 à 4 m. de largeur.

- M. HENAUX fait remarquer que cette question ne concerne pas directement les jardins; le rapport est alors adopté à l'unanimité.

- Fêtes de fin d'année:

- M. LOURDEL propose l'installation sur les places importantes de la Ville, comme l'an dernier, de quelques très gros sapins décorés, illuminés de manière à produire un effet grandiose (comme cela se fait à Nice ou à Lyon, par exemple).

- Utilisation du Jardin d'Arboriculture près du Jardin Vauban:

- M. LOURDEL désapprouve le projet de construire sur le terrain du Jardin d'Arboriculture, il rappelle que ce terrain fait partie intégrante du Jardin Vauban et devra être aménagé dans quelques années, après la disparition des arbres fruitiers.

- M. VAN WOLPUT précise que ce secteur, le plus agréable de la Ville, doit conserver son caractère de jardin.

Les membres de la Commission sont tous d'accord pour que le jardin d'Arboriculture soit inclus dans le Jardin Vauban.

- Cimetières:

- M. LOURDEL demande à M. MARQUIS où en est la question de l'entretien des Cimetières par le Service des Promenades et Jardins.

- M. MARQUIS précise que l'entretien des Cimetières est effectué par le Service des Promenades et Jardins depuis le 1er Avril. Le travail donne des résultats fort intéressants et le désherbage au chlorate répandu par pulvérisateur tracté est très efficace.

- M. VAN WOLPUT propose de prolonger l'allée en ciment du Cimetière du Sud, la partie qui fait suite étant en très mauvais état. Il demande qu'en attendant l'établissement d'un revêtement définitif par le Service de la Voie Publique, on améliore l'allée à l'aide^{de} scories ou de gravier. Ce travail est à faire par le Service des Promenades et Jardins.

M. MARQUIS toutefois, fait remarquer que le gravillon ne tient pas longtemps.

- Terrains de sports:

- M. LOURDEL pose quelques questions à M. MARQUIS sur l'entretien des terrains de sports.

.../....

- M. MARQUIS répond que le personnel spécialisé est en place depuis le mois de Juin. Le terrain de sports du Petit Paradis est bien entretenu et les athlètes en sont satisfaits. M. MARQUIS demande d'insister auprès du Service d'Architecture, pour que soient construits de petits bâtiments destinés à abriter le matériel d'entretien et sportif. Il est anormal de déplacer ce matériel pour le renvoyer dans les locaux aussi éloignés que la Mairie par exemple.

Un marché sera passé avec une maison spécialisée pour l'achat de matériel motorisé (débroussailleuse Ets DUTRUT, BERNIER, DESRUES et Cie)

FLORALIES 1958

La Commission des Fêtes se réunissant après la Commission des Promenades et Jardins, M. LOURDEL invite M.M. AUREL, MARQUIS et CARRE à assister au début de cette seconde réunion, qui doit traiter d'un problème intéressant les deux Commissions: La préparation de nos Florales, prévues en 1958.

- M. LOURDEL tient à faire savoir aux deux Commissions (celle des Fêtes et celle des jardins) qu'il a rencontré dernièrement à Paris en compagnie de M. Georges BOUCHERY le Président Pierre De GAULLE qui comme on le sait est l'animateur de la section française de la prochaine exposition internationale de Bruxelles en 1958.

De suite M. Pierre DE GAULLE a précisé que si notre manifestation florale prévue pour la Pentecôte 1958, ne l'empêchait pas d'obtenir des horticulteurs et des pépiniéristes de France, les plantes et les fleurs qu'il désirait pour meubler la section française de l'Exposition de Bruxelles, il ne voyait aucun inconvénient à ce que nos Florales aient lieu.

Et le président d'ajouter " j'ai besoin de votre région... j'ai besoin de vos hôtels, de vos terrains de camping... mon intention est de me rendre dans votre ville si vous m'y invitez pour prendre contact avec les différentes personnalités de votre région, Préfecture, Mairie, Chambre de Commerce, Syndicats d'initiatives nous devons nous aider réciproquement et vous pouvez compter sur tout mon appui, pour orienter les visiteurs de l'Exposition à l'aller ou au retour, vers nos régions.

J'aime le Nord, et je désire vivement que la grande foule aille vers vos Florales, connaisse le Nord, région pilote.... Je suis prêt à vous aider de mon mieux, si, de votre côté, je trouve tout l'appui nécessaire".

Par ailleurs, M. LOURDEL a vu à Gand M. Prosper VANDENDAEL, Président de l'Horticulture gantoise et à Bruxelles M. Antoine VANDENDAEL Chef des "Débouchés" au Ministère de l'Agriculture. Tous deux se sont montrés assez réticents pour une participation grandiose à nos Florales de 1958, mais tous deux nous ont cependant promis une participation utile (Begonia etc...)

.../....

Dès lors, pense M. LOURDEL la première expérience des prix et des primes, du paiement du transport des produits exposés, ne pourrait plus être retenue. Il s'agirait de changer de formule; une aide serait apportée aux exposants mais sous une autre forme (contrats de culture par exemple) C'est pourquoi cette manifestation florale doit être préparée à l'avance.

- M. MARQUIS est du même avis; des cultures spéciales devant être entreprises par les futurs exposants, il est temps de prévenir les horticulteurs.

- M. AUREL pense, lui aussi, qu'il faut prospecter dès maintenant les exposants précédents pour connaître approximativement, " le volume " probable de leur participation à la future exposition.

- M. LOURDEL répondant à M. HENNAUX dit qu'à Bruxelles il n'y aurait pas de Florales internationales proprement dites, mais uniquement des présentations florales de printemps et d'automne dirigées par M.M. VAN DENDAEL .

- M. VAN WOLPUT reste sceptique sur la réussite de nos Florales étant donné la participation des horticulteurs étrangers à l'exposition internationale de Bruxelles.

Quoiqu'il en soit, M. LOURDEL pense qu'il ne faut pas décevoir la population lilloise qui attend nos Florales en 1958 et estime qu'un crédit de 2 ou 300.000Fr soit prévu pour l'étude de cette importante manifestation.

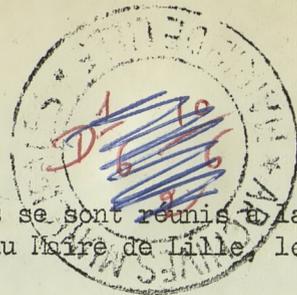
Résultat de la discussion: indécision de la Commission des Jardins qui décide de poser la question au Conseil d'Administration.

Vu, l' Adjoint délégué
Alain LOURDEL

Le Secrétaire,

COMMISSION DES PROMENADES ET JARDINS

Réunion du 12 Avril 1957



Les membres de la Commission des Promenades et Jardins se sont réunis à la Mairie de Lille, sous la présidence de M. Alain LOURDEL, Adjoint au Maire de Lille, le 12 Avril 1957.

Etaient présents : M. A. LOURDEL, Adjoint au Maire
M. BROUX, Adjoint au Maire
M. VAN VOLPUT, Adjoint au Maire
Me MARTINACHE, M. HAMY, HENAU, Conseillers Municipaux.

Excusé : M. LANDRIE, Conseiller Municipal,

Assistaient également à la réunion :

M. MARQUIS Ingénieur Principal, Directeur des Promenades et Jardins,
M. CARRE Ingénieur Subdivisionnaire, Directeur Adjoint des Promenades et Jardins,

M. LOURDEL ouvre la séance en saluant les personnes présentes et passe immédiatement à l'ordre du jour.

Floralies Lilloises :

M. LOURDEL relate les démarches qu'il a entreprises en vue d'éventuelles floralies lilloises en 1958. Celles-ci sont impossibles à cause de l'exposition internationale, qui aura lieu à Bruxelles cette année là.

Les horticulteurs belges, en raison de leur participation à diverses manifestations qui auront lieu dans leur pays en relation avec l'exposition internationale, ne pourraient pas s'engager à apporter leur indispensable contribution aux Floralies Lilloises.

M. LOURDEL, malgré son insistance auprès de Monsieur P. VAN DEN DAEL, Président des Horticulteurs de Gand, et Monsieur A. VAN DEN DAEL Directeur de l'Office National des Débouchés Agricoles et Horticoles de Belgique, se rallie finalement à leur point de vue.

La Belgique entreprend d'ailleurs des travaux trop importants en vue de son Exposition Internationale, pour pouvoir songer à apporter son aide à des manifestations étrangères la même année.

M. LOURDEL propose de fixer dès maintenant à 1962, la date des prochaines Floralies Lilloises. En effet, diverses manifestations horticoles importantes auront lieu en France et à l'Etranger dans les années à venir et une coordination doit être assurée entre elles, les manifestations auront lieu :

en 1957 à COLOGNE
en 1958 à BRUXELLES
en 1959 à PARIS
en 1960 à GAND

Les fédérations horticoles groupées au sein de l'Association Internationale des Producteurs de l'Horticulture, ont pris l'engagement de ne pas organiser de manifestations concurrentes.

La date de 1962, libre actuellement doit être retenue sur le plan national et international par la Ville de Lille, pour organiser ses prochaines floralies;

La Commission unanime donne son accord à cette proposition. Il sera d'ailleurs toujours possible ultérieurement à l'Administration Municipale de se rétracter, l'engagement pour 1962, étant un engagement de principe.

Offre par la Belgique à la Ville de Lille de 75.000 Bégonias tubéreux :

M. LOURDEL fait par au Conseil d'une lettre qu'il a reçue de M. P. VAN DEN DAEL, Président des Horticulteurs de Gand, lui soumettant un programme de participation de la Belgique à la décoration florale de la Ville de Lille cette année, en souvenir des Floralies de 1952.

A condition que la Ville de Lille puisse assurer le transport et rembourser les frais nécessaires, ce qui représenterait une dépense d'environ 125.000 francs Belges, les producteurs belges lui offriraient 75.000 plants de bégonias tubéreux.

..../



Ces plants représentant en France une valeur de 60 Francs pièce, soit 4.500.000 Francs au total, pourraient être utilisés à la décoration des jardins en plus de la plantation normale pour laquelle les plantes sont déjà produites dans nos serres.

M. MARQUIS précise que l'Esplanade qui manque ordinairement de fleurs pourrait avantageusement recevoir une partie de ces bégonias.

Le décor floral pourrait donner lieu à l'organisation d'une fête Franco-Belge correspondant à la fête de clôture des Camps de Vacances, qui pourrait avoir lieu le Samedi 14 ou Dimanche 15 Septembre.

Les enfants des Ecoles pourraient confectionner des motifs floraux avec des fleurs coupées venant de Belgique.

D'autre part une Exposition de fleurs coupées présentées sous forme de motifs divers pourrait avoir lieu pendant 3 jours à l'intérieur de l'Hôtel de Ville et sur les pelouses voisines.

Enfin les horticulteurs belges feraient don d'une collection de 300 à 400 variétés diverses de bégonias comprenant 50 à 100 plants chacune.

Cette collection présentée au Jardin Botanique présenterait un vif intérêt documentaire pour nos concitoyens.

La Commission unanime donne son accord sur l'ensemble de la question et décide de proposer à Monsieur le Maire, de remercier lui-même Monsieur P. VAN DEN DAEL.

Propreté des Jardins :

M. LOURDEL fait part des critiques concernant l'état de malproprete dans lequel se trouvent certains jardins de la Ville. Il attribue cet état de fait au manque d'éducation de la population et au relâchement de la discipline générale. Des objets divers et en particulier des papiers sont jetés négligemment dans les allées et sur les gazons, même à proximité des corbeilles à papier.

Les gardes insuffisamment nombreux ne disposent pas de moyens nécessaires pour faire respecter les règlements en vigueur.

Me MARTINACHE cite des vols de tulipes et autres plantes.

Plusieurs membres de la commission comparent ces faits à l'indiscipline concernant la tenue des poubelles et des voies publiques.

Certaines personnes déversent le contenu de leurs poubelles dans celles de leurs voisins ou dans le square tout proche. Beaucoup sont trop pleines ou en mauvais état et autour d'elles le sol reste jonché d'ordures.

Le manque de rigueur dans la répression des infractions attire également l'attention des membres de la commission.

Ainsi, un ivrogne troublant l'ordre dans un jardin et conduit au commissariat de police, en est relâché 2 heures après et reprend sans autre souci ses agissements perturbateurs.

M. MARQUIS propose une solution partielle au problème de la propreté des Jardins. Elle consisterait à ne nommer que des gardes valides aptes à assurer leur travail, alors qu'en fait, cet emploi est le refuge d'agents municipaux physiquement déficients.

En Hiver la durée du gardiennage est réduite à un temps limité, mais en Eté, cette durée est souvent portée à 10 heures journellement, entraînant une réelle fatigue des gardes.

Actuellement, l'effectif des gardes devrait être augmenté de 3 ou 4 unités, en raison de l'extension des aménagements.

Il convient de noter également que pendant l'Hiver, les jardiniers occupés à des travaux variés, n'assurent le ramassage des papiers que le vendredi et le samedi dans leurs secteurs respectifs.

Travaux de Création :

M. LOURDEL demande à M. MARQUIS, pour informer les membres de la commission, une mise au point sur l'état d'avancement des travaux de création des jardins.

M. MARQUIS donne les précisions suivantes :

1/ Aménagement du Boulevard Périphérique :

Les plantations sont pratiquement terminées dans la partie comprise entre le Pont St Sauveur et le Pont St Agnès. Les engazonnements sont sur le point d'être entrepris. Seule la partie située le long du Parc à voitures du Parc des Expositions attend encore quelques travaux de nivellement.

2/ Jardin en face de l'Hospice Général :

La moitié de ce jardin situé entre le Square Grignonprez et l'axe de l'Hospice est pratiquement terminé. L'autre moitié ne pourra être plantée cette année, en raison des difficultés rencontrées dans les apport de terre et dans le nivellement (terrain mou, ne supportant pas le bul-dozer). Mais l'ensemble du jardin sera terminé cet automne.

3/ Jardin d'Enfants de la Cité des Alouettes :

Ce chantier est très avancé, plantations terminées, bac à sable en cours de construction. Mais le terre plein central est à la merci des décharges privées. Toutefois ce terre plein sera entièrement remblayé dans quelques semaines.

Le jardin sera mis à la disposition des usagers pour le 14 Juillet.

M. LOURDEL demande aux membres de la commission s'ils ont des questions particulières à poser, personne ne demandant la parole, M. LOURDEL remercie les membres présents de leur collaboration et déclare la séance close.

Vu, l'Adjoint délégué :

Le Secrétaire :

A. LOURDEL



COMMISSION des PROMENADES et JARDINS PUBLICS

Commission du 13 JUIN 1957



Les Membres de la Commission des Promenades et Jardins se sont réunis à la Mairie de Lille, sous la présidence de M. Alain LOURDEL, Adjoint au Maire de Lille, le 13 Juin 1957.

Etaient présents : MM. A. LOURDEL, Adjoint au Maire
BROUX, Adjoint au Maire
HENAUX, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion :

MM. MARQUIS, Ingénieur principal, Directeur des Promenades et Jardins,
CARRE, Ingénieur Subdivisionnaire, Directeur Adjoint des Promenades et Jardins.

M. LOURDEL ouvre la séance en saluant les personnes présentes et passe immédiatement à l'ordre du jour.

Sécurité des Gardes de jardins publics -

M. MARQUIS informe les Membres de la Commission des faits survenus le 29 janvier 1957 au Jardin des Enfants de la Citadelle et au cours desquels plusieurs gardes ont été menacés de mort par un Nord Africain qu'ils avaient surpris dans un comportement obscène. Deux poignards saisis sur cet individu, conduit au Commissariat Central de Police, témoignent du danger réel couru par les gardes dans l'exercice de leurs fonctions.

M. LOURDEL estime que le maintien de l'ordre sera facilité lorsque les gardes des jardins publics seront plus nombreux et auront l'autorisation du port d'arme; il souhaite avec l'approbation des autres membres de la Commission, que des mesures administratives soient prises dans ce sens.

Marché Vibracim -

M. LOURDEL demande que soit régularisé le marché passé avec l'entreprise Vibracim pour la fourniture et la pose de bordures de ciment destinées à limiter les futurs jardins du groupe d'H.L.M. du parc des expositions, M. MARQUIS donne lecture du projet de rapport et explique, sur la demande de Monsieur LOURDEL, que cette entreprise a déjà travaillé pour la Ville de Lille, service de la Voie Publique; la Commission unanime, approuve le marché.

Plusieurs entreprises avaient été contactées, la Société Vibracim avait fait les conditions les plus avantageuses.

Marché LESAGE -

M. LOURDEL fait part du refus du Receveur Municipal de payer l'entreprise LESAGE de Bailleul qui a livré les scories rouges dans les cimetières de la Ville pour le compte du Service des Promenades et Jardins.

Le marché passé pour 1957 avec cette entreprise mentionnait que les dépenses seraient imputées sur les crédits ouverts sous la rubrique Promenades et Jardins. Le Receveur Municipal estime que cette mention n'est pas suffisamment explicite, bien que le Service des Promenades et Jardins gère en partie les crédits "cimetières". Il est nécessaire, en conséquence, de prévoir une délibération rectificative qui précise que " les dépenses seront imputées sur les crédits des différents services utilisateurs". Le chef de service précise que depuis plusieurs années, le marché était recopié d'année en année et que le Receveur Municipal n'avait, jusqu'à ce jour, demandé aucune rectification.

Esplanade -

M. LOURDEL souhaite que des travaux soient entrepris derrière le monument des Fusillés lillois et sur l'Esplanade pour en améliorer l'aspect. Il expose le point de vue de l'Administration qui demande que la Commission des Jardins prenne une décision concernant le bassin qui pourrait soit être rempli d'eau propre soit remplacé par un massif de fleurs.

...

M. HENAUX fait remarquer que des progrès sérieux ont déjà été apportés à l'Esplanade par le Service des Jardins depuis plusieurs années.

M. MARQUIS déclare comme il l'a déjà fait au cours de précédentes réunions que les travaux seront poursuivis et que l'esplanade doit faire l'objet d'un aménagement d'ensemble avec aménagement d'allées, plantation de begonias, etc... Il déclare également qu'il est prêt à aménager le bassin selon le vœu de la Commission tout en donnant sa préférence technique au remplacement du bassin par un massif de fleurs; des essais ont déjà été faits : le bassin rempli d'eau servait à chaque fois de dépotoir.

La Commission approuve à l'unanimité ce point de vue et souhaite voir donner à l'Esplanade la tenue soignée que motive son emplacement.

Depuis 4 ans, le terrain a été entièrement nivelé, l'herbe est fauchée, les pieds d'arbres sont élagués et débarrassés des pousses, les troncs seront élagués en 1958.

Jardin des Mères à Fives :

M. LOURDEL fait part de la demande d'un de ses collègues de faire cesser les dégradations commises chaque jour dans ce jardin par les enfants du quartier.

M. MARQUIS soulève à nouveau à ce sujet la question des gardes jardins souvent évoquée. Le vandalisme de la population lilloise ne pourra être freiné que par des mesures de discipline plus rigoureuses et le maintien des rapports de contraventions.

Avenue du Peuple Belge -

M. LOURDEL fait part de la décision du Conseil d'Administration de supprimer définitivement les fontaines du Jardin de l'Avenue du Peuple Belge.

M. MARQUIS en tant que responsable des Promenades et Jardins regrette cette démolition qui coûtera trois millions sept cent vingt mille francs et entraînera des frais d'aménagement de l'emplacement des fontaines alors que la restauration des fontaines ne coûterait que deux millions huit cent mille francs de plus et permettrait de garder à Lille un jardin typique qui, après remise en état, pourrait être très bien entretenu. Il estime d'autre part que l'affaissement des fontaines ne dépassant pas onze centimètres, il est probable qu'il ne se poursuive plus d'une manière appréciable dans l'avenir. Toutefois, il se conformera fidèlement aux instructions qui lui seront données et fera exécuter les travaux d'aménagement dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, M. MARQUIS souhaite que les bases des fontaines qui présentent une valeur intéressante fassent l'objet de précautions particulières et soient réutilisés dans d'autres jardins.

La Commission unanime, souhaite que les devis des travaux à entreprendre soient étudiés dès que possible.

Fête franco-belge -

M. LOURDEL rappelle l'offre de 75.000 begonias tubéreux qui a été acceptée par la Municipalité. Il souhaite que ces begonias soient utilisés au mieux et que, d'autre part, un programme précis soit établi pour la fête franco-belge qui aura lieu en septembre.

M. MARQUIS fait remarquer qu'un programme existe déjà en ce qui concerne la partie florale.

M. BROUX demande que soit organisé l'ensemble des manifestations qui dureront trois jours et que soit mise au point en particulier la circulation des visiteurs de la décoration florale, dans l'Hôtel de Ville. L'entrée et la sortie devant se faire aussi bien par le côté Saint-Sauveur que par le côté Porte de Paris.

M. LOURDEL demande quand seront livrés les begonias. M. MARQUIS répond qu'en principe, ce sera après le 15 juin; actuellement, des démarches sont en cours pour faciliter les passages en douane. Un droit de douane minime sera probablement imposé. M. LOURDEL se propose de voir à ce sujet M. CERVONI, Directeur des douanes.

La Commission prend note des renseignements fournis et souhaite que la fête franco-belge soit organisée comme il convient avec celle de clôture des camps de vacances.

Gardes de Jardins -

M. LOURDEL soulève à nouveau la question du gardiennage des jardins qui est notoirement insuffisant. Il fait part d'une lettre de Me MARTINACHE qui se déclare indignée du vandalisme des habitants de Lille, constaté notamment Place Philippe Lebon. Les jardins augmentent sans cesse en importance alors que le nombre des gardes reste le même.

M. MARQUIS se plaint de la qualité de ces gardes. Sur le plan humain, il comprend que l'emploi de garde soit confié à certains employés municipaux qui deviennent physiquement inaptes à tenir leur emploi normal. Mais il estime qu'il y aurait lieu de tenir compte de la valeur physique des gardes pour fixer les effectifs. Les fonctions de garde étant plus fatigantes qu'elles ne paraissent, surtout en été, la présence journalière est plus longue à cette époque et l'activité plus grande (9 h. par jour).

Il est impossible actuellement de surveiller sérieusement les jardins avec un nombre insuffisant de gardes, plus ou moins valides.

M. BROUX constate par ailleurs que les embauchages et créations d'emplois se heurtent à de grosses difficultés administratives.

La Commission souhaite unanimement qu'une solution soit apportée à la question proprement des jardins aussi bien par l'augmentation du nombre des gardes que par des moyens propres à éduquer le public (articles de journaux, cinéma, écoles).

Zoo -

M. LOURDEL demande où en est la question du départ de M. MAERTEN, responsable du Zoo. M. MAERTEN va quitter Lille pour Amiens, pour des raisons de préférence personnelle. Les espèces d'animaux à soigner à Amiens, fauves et gros animaux, exercent sur lui un attrait particulier. Il souhaite devenir dompteur !! Deux candidats sont à l'essai en vue de pourvoir à son remplacement.

Fossoyeurs des Cimetières -

M. MARQUIS rappelle qu'en cas de besoin le personnel du Service des Promenades et Jardins apporte son aide aux fossoyeurs des cimetières, mais que la réciproque n'est jamais mise en pratique, bien qu'elle soit prévue par l'Administration.

M. BROUX s'en étonne et estime qu'en cas de disponibilité les fossoyeurs doivent, par exemple, casser les monuments abandonnés ou aider au nettoyage.

M. MARQUIS se plaint d'autre part du fait que la plupart des fossoyeurs prendraient leurs congés en Août. Si les jardiniers prenaient eux aussi leurs congés pendant ce mois, il n'y aurait plus personne pour creuser les tombes. Un échelonnement des congés doit être observé de part et d'autre après entente entre les deux services.

La Commission conseille à M. MARQUIS de s'entendre avec le Service des Cimetières à ce sujet.

Questions diverses -

Admission en recette pour vente d'un sanglier blessé.

Cet animal blessé par les autres animaux du même parc a dû être abattu, ne pouvant être soigné. Des précisions demandées au Chef de Service satisfont la Commission qui donne son approbation à l'admission en recette.

Travaux neufs.

M. LOURDEL demande au Directeur du Service des Promenades et Jardins où en sont les travaux d'aménagement du Square de l'Hospice Général, du Petit Maroc et du Boulevard du Président Hoover; par ailleurs, il souhaite que les travaux soient menés activement au sein des H.L.M. du Parc des Expositions.

Les Chantiers de création de jardins, malgré un temps peu clément, ont avancé de façon satisfaisante. Le chantier H.L.M. est en cours, les rues presque achevées permettent le commencement des travaux de jardinage qui seront menés rondement.

Quelques questions variées sont posées par les membres présents de la Commission. Puis l'ordre du jour étant épuisé M. LOURDEL déclare que la séance est close.

Vu l'Adjoint délégué,

A. LOURDEL.

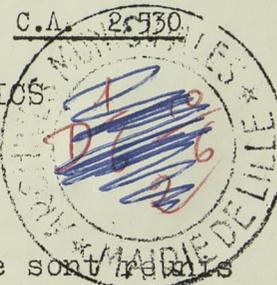
Le Secrétaire,

CARRE.



COMMISSION DES PROMENADES ET JARDINS PUBLICS

Réunion du 28 Janvier 1958



Les membres de la Commission des Promenades et Jardins se sont réunis à la Mairie de Lille, sous la présidence de M. Alain LOURDEL, Adjoint au Maire, le 28 Janvier 1958, à 18h.

Etaient présents: M. A. LOURDEL Adjoint au Maire
M. BROUX Adjoint au Maire
M. VAN WOLPUT Adjoint au Maire
M. HAMY Conseiller Municipal
M. VAN KEMTEL Conseiller Municipal

Etait excusé: M. LANDRIE Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion:

M. AUREL Ingénieur en Chef Directeur des Services
Techniques
M. MARQUIS Ingénieur Principal Directeur des
Promenades et Jardins
M. MONGOUR Ingénieur Subdivisionnaire Directeur
Adjoint des Promenades & Jardins

M. LOURDEL ouvre la séance et passe immédiatement à l'ordre du jour.

- MARCHES

M. MARQUIS donne lecture des projets de rapports, à soumettre au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Achats de produits et de matériel horticoles, bulbes, plantes, graines et divers.

Achats d'arbres et arbustes

Achat d'un tracteur agricole Renault D 35

Travaux de gros terrassement, location de matériel, fourniture de schiste et autres matériaux.

Achats de silicolane

Les rapports donnent la liste des établissements auxquels il propose de faire appel pour la fourniture des produits et services énumérés ci-dessus.

Pour chaque fourniture ou prestation, il a été procédé à une enquête

.../....

te auprès des divers producteurs, commerçants et entreprises intéressés afin de permettre une comparaison des prix afférents aux qualités des produits et services nécessaires au Service des Promenades et Jardins. En ce qui concerne le tracteur agricole, M. AUREL indique que la dépense sera imputée au Budget ordinaire du Service des Promenades et Jardins.

La Commission donne son accord. Les rapports seront transmis à l'Administration Municipale et au Conseil Municipal.

- ACHAT D'UN CYCLOMOTEUR

M. MARQUIS donne lecture du projet de rapport, faisant apparaître l'utilité de doter d'un cyclomoteur le Chef d'Equipe chargé de l'entretien des terrains de sports, pour lui permettre de contrôler plus facilement et plus efficacement le secteur dont il est chargé et qui va du Stade Félix Grimonprez à Fives et à la Porte de Béthune en passant par Wazemmes et le Stade de l'Arbrisseau.

Vu la modicité de la dépense à engager, la Commission donne son accord pour l'achat de ce cyclomoteur, l'imputation de la dépense revenant au Budget ordinaire du Service des Promenades et Jardins. Le rapport sera soumis à l'Administration Municipale et au Conseil Municipal.

- TRAVAUX EN COURS

M. LOURDEL, pour informer les membres de la Commission, demande à M. MARQUIS une mise au point sur la situation de certains travaux de création de jardins.

En insistant sur les difficultés de se procurer de la terre végétale M. MARQUIS indique l'état d'avancement des chantiers en cours.

1) H.L.M. du Parc des Expositions:

Si les conditions atmosphériques demeurent satisfaisantes, les espaces verts pourront être achevés pour la Foire Internationale de Mai 1958.

Le terre-plein central du Bd du Président Hoover, depuis le Bd LouisXIV jusqu'à l'Institut Mécanique des Fluides, est terminé quant aux apports de terres.

M l'Adjoint VAN WOLPUT souhaiterait que le terre-plein central du Bd Dubuisson soit achevé jusqu'à la Cité Administrative. Le Service fera le nécessaire à ce sujet.

2) Porte de Douai:

Face à l'Observatoire, le long du Jardin des Plantes (coté Porte d'Aras) et terre-plein central du Bd des Défenseurs de Lille, le Service des

.../.....

Promenades et Jardins procède actuellement à de gros apports de terre pour rattraper des niveaux ou constituer une couche arable propre à recevoir des végétaux.

3) Hospice Général:

L'achèvement de ce chantier est prévu pour bientôt si évidemment les conditions climatiques actuelles persistent.

M. VAN WOLPUT qui s'y est rendu craignait que les travaux de terrassement ne soient de longue durée.

4) Groupes scolaires:

Dans plusieurs écoles le Service procède actuellement au nivellement des terrains (Chevalier Français, rue Bohin, Porte de Béthune) Des apports de terre importants ont dû être réalisés.

III QUESTIONS DIVERSES

I) Exposition de chrysanthèmes:

M. LOURDEL informe la Commission qu'une exposition internationale de Chrysanthèmes aura lieu vraisemblablement du 5 au 11 Novembre 1958 à Lille. Un congrès de Chrysanthémistes se tiendra également à la même époque, pendant 3 ou 4 jours. M. LOURDEL demande quelques précisions à M. MARQUIS, qui répond que cette exposition de caractère national et international, se tient chaque année dans une ville différente (1956 à MOULINS, 1957 à BORDEAUX) Elle groupe les producteurs de la région directement intéressée, les producteurs nationaux les plus avertis et enfin des firmes étrangères.

M. LOURDEL pose une question: " Qui supportera les frais? "

En principe les congressistes apportent les fonds nécessaires, mais la Ville choisie donne un appui matériel, sous forme de réceptions, prêt de matériel divers, main d'oeuvre...

M. VAN WOLPUT demande si le Palais Rameau sera en situation d'abriter cette exposition.

M. MARQUIS répond que le Palais Rameau sera alors remis en état, abstraction faite des peintures (Renseignements donnés par le Service d'Architecture)

M. LOURDEL suggère une Exposition de Chrysanthèmes à l'Opéra. Les marches du perron de l'Opéra, le Hall d'entrée, l'escalier d'honneur, le Foyer et le Fumoir seraient décorés avec des chrysanthèmes, en prenant évidemment les précautions nécessaires pour protéger les plantes (risques de gelées à l'extérieur). L'effet devrait être saisissant. Techniquement

.../....

M. MARQUIS ne voit aucune objection, mais M. AUREL fait remarquer qu'il sera indispensable, vu l'affluence des visiteurs qu'entraînera ce spectacle, de faire passer les voitures à double sens, entre la Vieille Bourse et le terre-plein des tramways de l'E.L.R.T.; des arrêtés de circulation seront pris en ce sens, le cas échéant.

La Commission à l'unanimité, approuve le principe de l'Exposition des Chrysanthèmes au Palais Rameau et la décoration du Grand Théâtre. Une soirée de gala avec conférence pourrait avoir lieu dans notre "Grand Théâtre"; la salle sera garnie de roses et d'oeillets qui seront offerts le lendemain, aux Etablissements charitables. M. LOURDEL prendra contact avec la Commission des Théâtres pour examiner ce projet en détail.

2) Corso fleuri:

M. LOURDEL émet le vœu que pour la Pentecôte (25 Mai) un corso fleuri ait lieu à Lille. Le Service des Jardins et Promenades se chargerait de la décoration d'un ou deux chars représentant la Ville de Lille (thème typique de notre grande cité) destinés à constituer l'apothéose du cortège.

M. LOURDEL demande à M. MARQUIS quelles sont les possibilités du service en ce domaine. Les fleurs de nos serres ne sont pas utilisables pour ce genre de service. Les plantes vertes pourront être employées.

Cette question a déjà été étudiée. Le char pourrait par exemple prendre la forme d'un bateau, 3 mâts, brillamment décoré de fleurs et peuplé de nymphes représentées par des danseuses.

M. MARQUIS pense que le Service pourra fournir des plantes vertes et que la grosse masse des fleurs pourrait être constituée par des oeillets de Nice 2^e et 3^e choix, dont les cours sont bas en cette période de l'année.

L'affaire est à mettre au point, pense la Commission, qui donne un accord de principe.

3) Projet de "Junicode"

M. MARQUIS après accord de M. LOURDEL, indique qu'il serait souhaitable d'établir un junicode pour enfants, qui serait une dépendance des jardins d'enfants du Bois de Boulogne. Un projet a été étudié. Il comporte un circuit reprenant les principaux obstacles qui se présentent aux conducteurs et les signalisations d'usage. Des pistes en enrobé léger, pour supporter de petites charges constitueraient le circuit. La collaboration des C.R.S. de la Gendarmerie, des Clubs Automobiles serait nécessaire. Un terrain similaire existe à Brédène en Belgique et donne d'excellents résultats.

M. VAN WOLPUT précise que sous l'impulsion de Mme Rachel LEMEREUR

.../....

des tableaux lumineux ont été installés dans des écoles, afin d'éduquer les écoliers et que ce projet de junicode pourrait parfaire cette éducation.

La Commission acquiesce à ce projet dont l'étude sera continuée.

4) Esplanade ou Promenade de la Citadelle:

M. VAN WOLPUT fait remarquer que l'entretien de l'Esplanade laisse à désirer et cela, depuis de nombreuses années.

M. LOURDEL fait état alors, d'une proposition de M. le Maire, tendant à créer une surface cimentée pour patins à roulettes sur cette même esplanade.

Plusieurs membres de la Commission dont M. LOURDEL émettent l'opinion qu'il serait peut-être plus intéressant de conserver cette esplanade, chère à beaucoup de lillois, en espace vert. M. MARQUIS fait alors remarquer qu'une partie de l'Esplanade a été nivelée et que pratiquement, il serait facile de maintenir une pelouse centrale constituée de la même végétation que celle qui existe actuellement et malgré l'ombre produite par les tilleuls; deux allées latérales aménagées, réservées à la promenade et aux jeux; le bassin est maintenant comblé.

En conclusion, la Commission estime, qu'il faut réserver à l'Esplanade, son caractère de promenade et veiller à son bon entretien.

5) Exposition d'Oiseaux à Cannes:

Une manifestation d'Ornithologie devant se dérouler en Février à Cannes il serait peut-être souhaitable, selon M. MARQUIS que la Ville de Lille établisse un stand, si modeste soit-il, afin de pouvoir demander ultérieurement le concours des groupements horticoles du midi à d'éventuelles expositions à Lille (Le corso fleuri par exemple). C'est la Société d'Horticulture de la Côte d'Azur qui organise l'Exposition d'Oiseaux.

M. LOURDEL appuie cette thèse, tandis que quelques objections sont émises.

- la pauvreté des volières du Parc Zoologique de la Ville de Lille, en spécimens rares.

- la longue distance à accomplir et le froid qui peut survenir, deux facteurs d'échec possible, étant admis qu'il est difficile de demander aux organisateurs de l'Exposition de Cannes de nous rembourser le prix des oiseaux perdus.

M. MARQUIS pense, qu'avec des cages appropriées, le voyage est possible

.../....

sans accidents notables, à condition d'envoyer des espèces robustes. La Société d'Horticulture de la Côte d'Azur paierait le voyage et défraierait la Ville en cas de perte.

La Commission rassurée par ces précisions, donne son accord.

Après avoir demandé aux membres présents, s'ils ont des questions à poser ou des précisions à demander, M. LOURDEL déclare la séance terminée, l'ordre du jour étant épuisé.

Réunion commencée à 18h.
terminée à 19h.

Vu l'adjoint délégué
A. LOURDEL

Le Secrétaire,



COMMISSION des PROMENADES et JARDINS PUBLICS



Réunion du 17 Juin 1958

Les Membres de la Commission des Promenades et Jardins se sont réunis à la Mairie de Lille, sous la présidence de M. Alain LOURDEL, Adjoint au Maire, le 17 juin 1958 à 17 heures 30.

Etaient présents : MM. A. LOURDEL, Adjoint au Maire - Président
BROUX, Adjoint au Maire
HAMY, Conseiller Municipal
HENAUX, Conseiller Municipal

Etaient excusés : MM. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire
LANDRIE, Conseiller Municipal
GHYS, Conseiller Municipal
Me MARTINACHE, Conseiller Municipal
M. VANKEMMEL, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion :

M. AUREL, Ingénieur en Chef, Directeur des Services Techniques
M. MARQUIS, Ingénieur Principal, Directeur des Promenades
et Jardins.

M. LOURDEL ouvre la séance et passe immédiatement à l'ordre du jour.

MARCHES :

M. MARQUIS donne lecture des projets de rapports à soumettre au Conseil Municipal, lors de sa prochaine séance.

- a) Fourniture et pose de clôtures, type bordure parisienne;
- b) Tondeuse et faucheuse à moteur.

Les rapports indiquent qu'il a été fait appel à divers entrepreneurs et fournisseurs.

Les prix et conditions de livraison ont fait l'objet d'une étude particulière de la part du Service des jardins : à M. LOURDEL qui lui demande s'il n'y a aucune objection à formuler, M. AUREL indique qu'il aimerait voir indiquer dans les délibérations, les prix consentis par les fournisseurs.

D'autre part, M. LOURDEL s'inquiète de savoir si les crédits sont suffisants pour supporter les dépenses prévues et si l'achat envisagé présente un caractère indispensable pour le service intéressé, tous apaisements lui sont donnés à ce sujet.

Les achats de matériel à moteur sont indispensables pour assurer l'entretien des nouveaux jardins créés récemment.

M. AUREL abonde dans ce sens et fait remarquer l'extension continue des espaces verts ainsi que l'utilisation intensive des stades municipaux.

La Commission donne son accord.

Les rapports seront transmis à l'Administration Municipale et au Conseil Municipal.

II) - Réfection du Jardin de l'Avenue du Peuple Belge -

M. LOURDEL demande à M. MARQUIS si, dans son projet d'aménagement, il a prévu le remplacement des fontaines et l'augmentation de la surface des parcs de stationnement automobile prévus aux extrémités du jardin.

A ce sujet, M. AUREL indique qu'il est nécessaire que M. VAN WOLPUT soit consulté. Toutefois, il informe M. MARQUIS de la difficulté de se procurer des bordures courbes (délai de livraison très long).

La Commission est unanime à reconnaître qu'il est de l'intérêt général que les travaux soient exécutés dans les meilleures conditions.

...

Le Service étudiera le projet de transformation des extrémités du jardin, la forme rectangulaire est préférée à l'ellipse.

Ce détail du projet modifié séance tenante, ayant recueilli l'accord de la Commission, M. AUREL fait part à M. MARQUIS des nombreuses réclamations reçues relatives à l'état actuel du Jardin.

Les travaux de nivellement seront exécutés dans les prochains jours et les motifs d'architecture seront déposés et utilisés dans d'autres jardins.

M. BROUX constate que cet état lamentable choque et ne fait qu'inciter le public à adresser ses doléances à l'Administration Municipale.

Toutefois, la Commission prend acte que le jardin n'aura plus l'aspect d'un chantier abandonné dans les 15 jours, les travaux nécessaires seront commencés incessamment.

III) JUNICODE :

M. LOURDEL demande au Service, de soumettre à la Commission les projets étudiés en ce qui concerne l'aménagement d'un Junicode.

M. MARQUIS donne lecture d'une lettre adressée à M. LOURDEL et dans laquelle sont exposés les problèmes à résoudre pour mener à bonne fin une telle réalisation.

Trois projets sont présentés à la Commission :

Projet n° 1.

Cette étude a pour cadre la partie de l'Esplanade située entre les rues Léonard Danel et Négrier.

Il s'agit d'un projet assez réduit car il faut éviter de toucher aux Jeux de Boules et aux arbres.

L'Esplanade serait occupée sur toute sa largeur. Un trottoir serait réservé de chaque côté.

M. AUREL précise que si ce projet est retenu, il importe de sauvegarder tous les tilleuls plantés sur le terre-plein.

Projet n° 2.

Il s'agit d'une étude qui pourrait être réalisée dans la 2ème enceinte de la Citadelle.

M. AUREL fait remarquer qu'il est nécessaire, dans ce cas, d'en avertir M. CORBEAU, car il s'agit d'un site classé.

M. AUREL le rassure en lui indiquant que s'il est prévenu dans les formes, l'Architecte en Chef des Monuments Historiques ne s'opposera pas au projet. Le site classé de la Citadelle n'étant pas dégradé par les nouvelles installations.

M. MARQUIS présente ensuite les plans A et B de ce second projet.

Les Membres de la Commission sont favorables au projet 2, avec une certaine préférence pour la variante B. qui doit comprendre un parcours urbain et un parcours champêtre.

Etant donné la situation du terrain, il sera nécessaire d'obtenir l'autorisation de l'autorité militaire.

A M. AUREL, qui fait remarquer que la réalisation de ce projet sera coûteuse, M. MARQUIS répond qu'il est possible d'en confier le gros-oeuvre à une entreprise privée, les frais étant supportés par le Service des Promenades et Jardins.

La Commission unanime se propose de donner son accord au projet 2 B. qui, vu son emplacement, décongestionnera le Jardin des Enfants et permettra l'utilisation de l'Esplanade pour les Fêtes locales.

Ce premier point étant acquis, M. MARQUIS procède alors à l'examen des questions de détail.

Les travaux de terrassement et d'asphaltage pourraient être imputés sur les crédits des Promenades et Jardins, les dépenses étant compensées par un crédit complémentaire à prévoir au Budget supplémentaire (Dépense de 1.500.000 frs).

A ce sujet, il faudrait solliciter l'accord de M. COQUART et de la Commission des Finances.

En ce qui concerne le remisage du matériel nécessaire, M. MARQUIS suggère d'utiliser des anciennes casemates.

M. HENAUX demande si le Service des Jardins a tenu compte des précédents étrangers. Quelques exemples dont celui de BREDENE en Belgique où la gestion est assurée par la Police ainsi que ceux de NOTTINGAM, FLORENCE, ESSEN, DUSSELDORF, etc... sont cités avec plans et photos à l'appui.

L'utilisation du Junicode pose des problèmes particuliers.

M. LOURDEL propose que Mme LEMPEREUR soit consultée afin que les installations puissent être mises à la disposition des Ecoles et Garderies.

M. BROUX suggère qu'un roulement soit établi pour une utilisation maximum.

La Commission donne son accord et propose que M. MARQUIS achève l'étude et prenne contact avec les différents organismes susceptibles d'être intéressés. Il se mettra en rapport avec M. VAN WOLPUT excusé, qui est évidemment intéressé à la question des Junicodes.

La Commission souhaite que le Junicode du Bois soit installé le plus tôt possible.

EXPOSITION FLORALE d'HENIN-LIETARD :

M. LOURDEL donne lecture d'une lettre de M. le Maire d'Hénin-Liétard, demandant le concours du Service Horticole de la Ville de Lille pour assurer le succès de son exposition; à une demande de M. LOURDEL concernant le coût de cette manifestation, M. MARQUIS signale que cela ne coûte pratiquement rien, l'Exposition occupant 6 ouvriers pendant 1/2 journée.

La Commission donne son accord.

KERMESSE au SQUARE des MERES :

Le Comité familial des H.L.M. Cabanis a sollicité l'autorisation d'utiliser le square des Mères pour y organiser une Kermesse.

Le Service est hostile à cette demande.

M. BROUX signale que le prêt du Jardin pourrait créer un précédent qu'il faut éviter. Aussi demande-t-il qu'il soit adressé un refus aux organisateurs.

La Commission se range à son avis.

EXPOSITION de CHRYSANTHEMES :

M. LOURDEL informe la Commission qu'il s'est entendu avec Me ROMBAUT et que ce dernier est d'accord pour que l'Opéra serve de cadre à certaines manifestations organisées lors de l'Exposition et du Congrès International des Chrysanthémistes.

ORNEMENTATION FLORALE des ECOLES :

M. LOURDEL demande à M. MARQUIS s'il poursuit toujours l'aménagement floral des Ecoles. Il reçoit une réponse affirmative. Les Instituteurs pourront profiter des plantations pour inculquer aux élèves, le respect des plantations.

CIMETIERES :

M. BROUX donne connaissance à la Commission de nombreuses réclamations qu'il a reçues relatives à l'état des Cimetières.

M. MARQUIS indique que la saison pluvieuse en est la cause; toutes les allées sont déjà passées au désherbant et les fauchages sont entrepris de façon continue. Ils ne peuvent être achevés en un mois.

D'autre part, le Service des Jardins utilise, depuis cette année, un nouveau désherbant qui promet de donner des résultats appréciables.

Pour en obtenir l'efficacité maximum, il faut attendre 5 ans.

La Commission fait confiance au service.

L'ordre du jour étant épuisé, M. LOURDEL déclare la séance terminée.

Réunion commencée à 17 heures 30

terminée à 18 heures 30

Vu l'Adjoint délégué,

A. LOURDEL.

Le Secrétaire,

COMMISSION DES JARDINS

Réunion du 13 janvier 1959



Le 13 janvier 1959, à 17h, s'est ouverte la réunion de la Commission des Jardins.

Etaient présents : MM. LOURDEL, Adjoint au Maire, délégué au Service des Fêtes
VAN WOLPUT, Adjoint au Maire, délégué à la Voie publique
BROUX, Adjoint au Maire, délégué au Service des Cimetières
HAMY, Conseiller municipal

Etait excusé M. LANDRIE, conseiller municipal

Assistaient également à la réunion

MM. AUREL, Ingénieur en Chef, Directeur des Services Techniques
MARQUIS, Directeur du Service des Promenades & Jardins
MONGOUR, Directeur-Adjoint du service des Promenades & Jardins

*
* *

Etude des Marchés

M. LOURDEL invite M. MARQUIS à donner lecture des projets de rapports à soumettre au prochain Conseil municipal.

- Achat de produits et de matériel horticoles, bulbes, plantes, graines et divers
- Achat d'arbres et arbustes
- Travaux de gros terrassement, location de matériel, fourniture de schistes et autres matériaux

Les rapports donnent la liste des établissements auxquels il est proposé de faire appel pour la fourniture des produits et services énumérés ci-dessus.

Pour chaque fourniture ou prestation, il a été procédé à une enquête auprès des divers producteurs, commerçants et entreprises intéressées, afin de permettre une comparaison des prix afférents aux qualités des produits et services nécessaires au Service des Promenades & Jardins.

La Commission donne son accord pour que ces marchés prévisionnels concernant le service des Promenades & Jardins soient passés avec les établissements proposés. Le cas échéant, d'autres marchés pourront être soumis en cours d'année à la Commission si des dépenses spéciales le justifiaient.

Floralies lilloises

A la suite d'un échange de correspondance avec l'Association Internationale des Producteurs de l'Horticulture, organisme qui régit l'organisation des floralies, M. LOURDEL demande que Lille retienne un tour pour les futures Floralies lilloises : 1961, 1962 ou 1963. A son sens, il faut les décaler par rapport à celles de Gand.

M. AUREL fait alors remarquer que la question est de savoir si les Floralies doivent être répétées et quel peut en être le cycle, tous les 5 ou 10 ans.

M. MARQUIS répond que Lille a été en 1952 à l'origine du calendrier des Floralies. Pour attirer la foule, il est nécessaire de compter 10 ans. D'ailleurs, des dates sont déjà retenues par plusieurs villes françaises ou étrangères. Il est donc indispensable de se faire inscrire dès à présent pour 1961, 1962 ou 1963.

;.../

La Commission unanime, vu l'intérêt d'une telle exposition, donne son accord pour 1962 ou 1963. M. AUREL souligne que 1961 est trop près de Gand qui a retenu 1960.

Jardin de l'Eglise place Genevières

M. l'Adjoint LOURDEL fait état d'une demande émanant de M. l'Adjoint WALKER et tendant à aménager en jardin le terre-plein de la place Genevières situé devant l'église.

MM. les Adjoints VAN WOLPUT et BROUX demandent que les jeux de Boules subsistent.

M. MARQUIS leur donne tout apaisement en faisant remarquer que, vu la faible importance de la surface considérée, il ne peut s'agir que de la plantation de quelques arbres ; il restera donc suffisamment de place pour les boulistes.

Floralies de Paris

Se référant à une conversation qu'il a eue avec M. LANCRENON, conseiller municipal de Paris, Vice-président des Floralies, M. LOURDEL demande que le service des Promenades & Jardins de Lille participe aux Floralies de Paris en 1959, du 26 avril au 4 mai.

M. MARQUIS fait observer que la Ville de Paris ayant apporté son concours lors des Floralies lilloises de 1952, il serait de bon ton que Lille lui rende la politesse en participant à celles de Paris, d'autant plus que les frais de transport sont payés par le Comité d'Organisation des Floralies.

La Commission, à l'unanimité, approuve cette initiative.

Enclos zoologique

Il est demandé à la Commission d'accepter les animaux offerts au Zoo durant l'année 1958. La liste sera transmise au service du Contentieux pour acceptation définitive. Il s'agit de singes, perroquets, canards, pigeons et d'une hyène.

La Commission donne son accord pour accepter ces dons.

M. L'Adjoint LOURDEL précise ensuite que deux lionceaux d'Afrique avaient été proposés à la Ville de Lille. Ils n'ont pu être achetés, vu leur prix respectif élevé : 500.000 Fr + 125.000 Fr de transport.

Etat actuel des gros travaux effectués par le service des Promenades & Jardins dans la Ville de Lille

M. LOURDEL demande où en est le programme de travaux de 1958/1959.

M. MARQUIS lui apporte alors les précisions suivantes :

1) Jardin du Peuple Belge, face au Palais de Justice - Le nivellement des terres rapportées est terminé. Le plan est prêt et les plantations vont suivre.

2) Groupe scolaire Bd Montebello - Les terrassements ont été achevés en fin novembre. Les plantations se poursuivent favorablement et seront terminées dans une quinzaine de jours.

3) L'ameublement du terre-plein central de l'autoroute, entre le Pont des Flandres et la rue du Fg de Roubaix et sur le Bd des Défenseurs de Lille sera achevé en fin du mois de février.

M. l'Adjoint VAN WOLPUT fait alors remarquer que des sentiers pour piétons sont tolérés actuellement au travers du terre-plein central, face au bâtiment de la Mécanique des Fluides ; mais le service de la Voie publique y est formellement

opposé, ne voulant en aucun cas être responsable d'accidents pouvant survenir à cet endroit. Les agents de Police sont d'ailleurs là pour faire observer le règlement.

M. MARQUIS explique alors que le service des Jardins, pour permettre le passage du personnel des entreprises travaillant de part et d'autre de l'autoroute et pour sauvegarder ses jeunes gazons avant l'ouverture du passage souterrain, a toléré ces sentiers.

M. AUREL profite alors de ce sujet pour conseiller à M. MARQUIS de se mettre en rapport avec M. HALLIEZ, Ingénieur des Ponts & Chaussées, pour permettre de réaliser une jonction heureuse entre nos plantations et celles de l'autoroute.

Moulin des Alouettes

Le plan est prêt. Les travaux de terrassement vont commencer incessamment, dès le dégel.

Ecole Frappié

Des apports importants de terre ont été effectués. Mais les pluies d'automne et le mauvais temps persistant ont rendu le chantier inaccessible aux engins lourds ; toutefois, les travaux seront menés à bonne fin au printemps.

Zone Pont Royal

Trois terrains de football et un de rugby pour entraînement viennent d'être créés sur des terrains que la Ville de Lille a achetés récemment. Des plantations d'arbres destinées à créer un cadre agréable seront entreprises et une allée de promenade aménagée. L'engazonnement se fera au printemps.

M. VAN WOLPUT pense qu'une entrée de l'école maternelle Frappié sise dans l'enceinte de l'Ecole de Plein air serait extrêmement dangereuse si les écoliers sortent côté Bd des Défenseurs de Lille.

M. MARQUIS ajoute que les élèves traversent actuellement le Jardin Botanique.

M. VAN WOLPUT précise que le Conseil d'Administration s'est opposé à la création d'un passage dans le terre-plein central du Boulevard périphérique, au droit de l'avenue Louise Michel.

M. MARQUIS est invité à respecter cette décision, lors de l'établissement du plan définitif.

Cimetières

M. LOURDEL fait alors état des nombreuses réclamations concernant les cimetières. M. MARQUIS répond que les charrois et les travaux dus à la pose des égouts sont la cause du mauvais état des chemins et que le service des Jardins utilise en ce moment du schiste de gros diamètre pour combler certains trous.

M. AUREL explique que 30 millions ont été demandés au Fonds d'Equipement pour permettre les travaux nécessités par le revêtement des allées en produits noirs.

M. BROUX pose alors le problème des arbres en proposant la solution suivante : abattre une grande partie des arbres et élaguer les autres.

M. MARQUIS fait remarquer que les branches ont été remontées sur de nombreux arbres des cimetières de l'Est et du Sud et qu'actuellement une équipe de bûcherons abat des arbres au Sud. Des propositions de travaux d'abattage ont été soumises à six entreprises privées. Deux seulement ont répondu ; une seule a présenté un devis acceptable. Une copie de l'assurance qui la couvre a été remise au service de Melle GAREMIN, pour vérifier si les garanties offertes sont suffisantes.

..../

En règle générale, ajoute M. MARQUIS, depuis quelques années toutes ces entreprises engagées par contrat pour 3 ou 6 mois, par l'E.D.F ou les Ponts & Chaussées, répugnent à entreprendre des travaux de courte durée, à réaliser, de plus, dans des conditions difficiles (voies urbaines, cimetières, etc...).

Arbres des boulevards en général et du Bd de la Liberté en particulier

M. AUREL suggère que, pour les boulevards, en raison des réclamations justifiées des riverains, un arbre sur deux soit supprimé.

M. MARQUIS dit que, de toute manière, cette année ces arbres seront élagués, mais que la proposition de M. AUREL sera étudiée par le service des Promenades & Jardins.

Ces deux affaires sont à mettre au point pense la Commission.

Après avoir demandé aux membres présents s'ils ont des questions à poser ou des précisions à demander, M. LOURDEL déclare alors la séance levée, l'ordre du jour étant épuisé.

Réunion terminée à 18h15

VU, l'Adjoint délégué,

Le Secrétaire,